
Des effets de la libéralisation des marchés agricoles

On the impact of liberalization on agricultural markets

François Facchini



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/economierurale/750>

DOI : [10.4000/economierurale.750](https://doi.org/10.4000/economierurale.750)

ISSN : 2105-2581

Éditeur

Société Française d'Économie Rurale (SFER)

Édition imprimée

Date de publication : 2 mai 2006

Pagination : 68-78

ISSN : 0013-0559

Ce document vous est offert par Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne



Référence électronique

François Facchini, « Des effets de la libéralisation des marchés agricoles », *Économie rurale* [En ligne], 292 | Mars-avril 2006, mis en ligne le 05 mai 2008, consulté le 21 mars 2024. URL : <http://journals.openedition.org/economierurale/750> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/economierurale.750>



Le texte seul est utilisable sous licence CC BY-NC 4.0. Les autres éléments (illustrations, fichiers annexes importés) sont « Tous droits réservés », sauf mention contraire.

Des effets de la libéralisation des marchés agricoles

François FACCHINI • Université de Reims Champagne-Ardenne LAEP, Paris 1

La revue Économie rurale est ouverte à la pluralité des analyses des phénomènes économiques et sociaux, comme le montre la variété des articles publiés.

Pour renforcer cette volonté d'ouverture et pour l'ancrer dans l'actualité, nous ouvrons dans ce numéro une rubrique « débat et controverse » qui élargit le champ de l'ancienne rubrique Tribune. Elle constitue un espace disponible pour des textes fondés sur des expertises clairement identifiées et portant sur des questions en débat. L'auteur se propose de discuter de quelle manière les économistes traitent de la libéralisation des marchés agricoles.

Qu'il soit ici remercié d'avoir bien voulu accepter la publication de son texte dans cette rubrique. (NDLR)

L'échec des négociations à l'Organisation mondiale du commerce (OMC) de septembre 2003 à Cancun au Mexique a été l'occasion de transformer l'opposition Nord-Sud en une opposition entre les pays qui soutiennent leur agriculture et estiment que c'est bon pour tout le monde et les pays qui, au contraire, jugent que les aides agricoles nuisent au développement économique et à la sécurité alimentaire mondiale. Globalement la théorie économique et les travaux d'évaluation des politiques de libéralisation des échanges sont favorables à un démantèlement des politiques protectionnistes et de l'ensemble des barrières légales à l'entrée sur les marchés agricoles (Perrin et Filipiak, 2003 ; Tyers et Anderson, 1992 ; FMI, 2002). Il existe néanmoins d'importantes controverses sur la crédibilité de ces évaluations. Notamment, leurs résultats varient énormément d'un modèle et d'un scénario de baisse des tarifs douaniers à l'autre, par exemple. Le modèle ID (*Modèle international dynamique pour l'étude du développement durable et de la distribution des revenus*) proposé par Bous-sard, Gérard et Piketty, pour un rapport de fin d'étude au ministre de l'Agriculture en

2002, est assez exemplaire du type de débats auxquels conduit une vision walrasienne du marché.

L'objet de cet article est de prendre le modèle ID à partie pour critiquer à travers lui la manière dont les économistes traitent de la libéralisation et, plus généralement, des justifications de la mise en place de marchés contraints. Il se propose de discuter de la pertinence des théories de l'instabilité endogène et de l'imperfection des marchés libres. Il s'articule autour de deux parties :

– la première traite de la thèse de l'imperfection des marchés libres et s'interroge sur le lien entre asymétrie d'information, défaillance du marché et établissement de marchés contraints ;

– la seconde discute de la thèse de l'instabilité endogène des marchés. Elle montre que l'existence d'incertitude n'est pas synonyme de chaos et de comportements insistants des spéculateurs, car ces derniers restent globalement incités à caler leurs anticipations sur les données objectives des marchés et les attentes des consommateurs qui *in fine* restent maîtres des évolutions des prix et des quantités sur des marchés libres.

Critiques de la thèse de l'imperfection des marchés agricoles

L'élaboration du modèle ID par Boussard, Gérard et Piketty (2002, 2003, 2005) participe à la controverse sur les effets de la libéralisation des marchés agricoles. Les auteurs de ce modèle défendent la thèse que les modèles usuels d'équilibre général calculable sous-estiment les défaillances du marché et les risques de crises alimentaires sur des marchés libres. Des marchés agricoles libres seraient imparfaits et instables pour des raisons endogènes. Cette première partie traite de la thèse de l'imperfection des marchés agricoles libres. Elle rappelle, d'abord les arguments avancés contre les modèles d'équilibre général calculable de concurrence pure et parfaite et s'attache, ensuite, à discuter de chacun des arguments avancés, pour montrer qu'il est sans doute juste d'affirmer que les marchés ne sont pas parfaits, au sens de la théorie de l'équilibre, mais que cela ne permet pas d'en conclure qu'ils doivent être régulés ou contraints.

Les auteurs du modèle ID estiment que les modèles d'équilibre général calculable ont des hypothèses irréalistes qui les conduisent à évacuer la manière dont l'équilibre prix – quantité est atteint. Dans un monde parfait, les producteurs ne font pas d'erreurs d'anticipation parce qu'ils connaissent les prix d'équilibre. Gérard *et al.* (2003) ajoutent que l'évaluation du montant des gains de la libéralisation est extrêmement dépendante des hypothèses faites lors de la construction du modèle. Les hypothèses sur l'évolution des prix dans un marché libre ou sur l'élasticité des courbes d'offre et de demande sont risquées et difficiles à vérifier. Dans un monde incertain, en effet, il n'existe pas de constantes. Il est impossible alors de croire que les données des marchés agricoles seront les mêmes sur un marché libre et sur un marché contraint. La question est alors de savoir s'il est possible d'améliorer

notre connaissance des conséquences de la libéralisation en restant dans le cadre des modèles d'équilibre et en se contentant d'introduire l'existence d'asymétrie d'information ou d'anticipation imparfaite. Les théoriciens de l'équilibre et les auteurs du modèle ID répondent que c'est possible en renforçant le réalisme des hypothèses des modèles. Nous pensons, au contraire, que c'est irréaliste de vouloir rendre réaliste la vision walrasienne du marché.

Améliorer le réalisme du modèle d'équilibre général calculable

Le modèle ID se propose d'améliorer le réalisme des modèles d'équilibre général calculable appliqué à l'agriculture en introduisant l'existence d'asymétrie d'information, de déséquilibres et la possibilité d'erreurs d'anticipation, autrement dit le fait que les producteurs ne savent pas quel sera le prix d'équilibre.

En reprenant le thème de l'asymétrie de l'information, les auteurs du modèle ID récupèrent toute la littérature sur l'existence de phénomène de rationnement sur les marchés libres. L'asymétrie d'information empêche, dans cette perspective, les marchés d'atteindre spontanément des équilibres prix-quantités optimaux. En présence d'asymétrie d'information le marché est défaillant parce que les agents sont conduits à réduire leur production pour limiter les pertes induites par des erreurs d'anticipation. Il y a rationnement. Le risque de perdre de l'argent (profit négatif) conduit les producteurs à être prudents, à diversifier leur production et à produire une quantité de biens agricoles inférieure à la quantité d'équilibre. Les prix avec information imparfaite sont donc supérieurs aux prix d'équilibre des modèles classiques. L'imperfection de l'information introduit ainsi un phénomène de rationnement par rapport à la situation d'équilibre parfait. Les marchés agricoles sont comme le marché du travail ou le marché du crédit soumis à un phénomène de

rationnement des quantités qui conduit à soutenir que les prix sur un marché libre sont supérieurs aux prix d'équilibre de concurrence pure et parfaite.

L'introduction de l'hypothèse d'imperfection de l'information conduit aussi à abandonner l'hypothèse de simultanéité des décisions de production et de mise sur le marché des produits et à la remplacer par un décalage d'une période entre décision de production et décision de commercialisation. « *La décision est basée sur des prix anticipés, et c'est par rapport à ces derniers, et non par rapport au prix d'équilibre que les conditions d'optimalité des producteurs sont respectées. Le prix d'équilibre est alors calculé d'une période après les décisions de production et des profits positifs ou négatifs apparaissent du fait de la différence entre prix d'équilibre et prix anticipés* » (Gérard, Piketty et Boussard, 2003)¹. L'intégration de ces nouvelles hypothèses permet ensuite de réévaluer les bénéfices de la libéralisation et de soutenir que les bénéfices de la libéralisation sont faibles et qu'ils varient suivant les années et les pays, les pays les plus pauvres n'étant pas gagnants à la libéralisation. Les auteurs du modèle ID rejoignent ainsi les résultats de l'étude de Laborde et Le Cacheux (2003) qui montre que dans un cadre de concurrence imparfaite, les gains de bien-être et la production des pays en voie de développement n'augmenteraient pas autant qu'en concurrence parfaite. Cependant, le résultat n'est pas que la libéralisation ne sera pas bénéfique, mais que les gains seront très faibles.

Abandonner la vision walrasienne du marché

La thèse selon laquelle les marchés sont imparfaits conduit à justifier la mise en place de marchés agricoles contraints. Le lien asymétrie d'information – prix de déséquilibre – défaillance du marché est pourtant

problématique, d'une part parce qu'il repose sur un critère de perfection dont il faut discuter la pertinence et, d'autre part, parce qu'il suppose qu'à l'imperfection correspond la perfection de l'intervention publique. Après avoir rappelé ce deuxième argument, nous développerons plus longuement le premier.

La théorie des choix publics, née des travaux de Buchanan et Tullock (1962), interdit aujourd'hui de traiter des biens publics sans les maux publics. La politique agricole est le résultat d'un choix politique. Comme tout choix il est coûteux. Il suppose que les hommes aient mobilisé des ressources pour obtenir des aides de l'État et/ou des tarifs douaniers susceptibles de les protéger contre la concurrence. Il suppose aussi que les groupes de pression agricoles aient négocié avec les autres groupes de pression pour faire accepter la politique agricole par des mécanismes de marchandages politiques qui conduisent le plus souvent à une augmentation des aides publiques dans tous les secteurs. La politique agricole participe, en ce sens, d'une dynamique générale d'augmentation des dépenses publiques et des politiques protectionnistes, car ce que l'on accorde aux uns est difficilement refusable aux autres. Cela conduit à rappeler que l'ensemble des modèles d'équilibre général calculable sous-estime les gains de la libéralisation parce qu'il néglige les économies de ressources conséquentes qu'une libéralisation des marchés agricoles pourrait avoir sur l'activité de recherche de rente.

La définition de la notion de perfection ou d'imperfection des marchés agricoles conduit à s'interroger, d'une part sur la pertinence de l'approche comparative proposée par la théorie de l'équilibre et à se demander, d'autre part, s'il est possible de rendre réaliste la vision walrasienne du marché. Deux arguments permettent, à notre avis, de soutenir qu'il est impossible de rendre réaliste la vision walrasienne du marché.

1. Cf. page 120.

• Le premier argument consiste à prendre acte qu'il existe des asymétries d'information, des déséquilibres de prix et des erreurs d'anticipation, mais à douter du rapport qu'il y a entre ces faits et les défaillances des marchés non contraints. La théorie de l'équilibre construit un pays de cocagne où tout est parfait et compare ensuite la réalité à ce monde. Demsetz (1969)² appelle cela l'approche Nirvana. Cette approche affirme ainsi que les marchés non contraints sont imparfaits parce qu'elle a construit un monde irréel qu'elle a défini comme le monde parfait. L'existence d'asymétrie d'information est un fait qui n'est la cause d'imperfection des marchés que parce qu'il a été jugé auparavant qu'un marché parfait était un marché où l'équilibre prix-quantité avait été déterminé dans un monde d'information parfaite. Il n'y a rationnement que par rapport au prix d'équilibre de concurrence pure et parfaite, autrement dit que par rapport à une situation hypothétique, à un monde qui n'existe pas. Il est, pour cette raison, difficile de se prétendre réaliste lorsque l'on adopte le modèle d'équilibre. Et cela quels que soient les amendements proposés.

• Le second argument prend l'incertitude et l'indétermination du futur au sérieux et en déduit qu'il n'est pas possible de prédire de manière quantitative et détaillée ce qu'il adviendra sur un marché libre. L'un des apports de la théorie évolutionniste est de tenir compte de la surprise et de la nouveauté, autrement dit de l'indéterminé (Pelikan, 2003)³. L'absence de nouveauté permet de penser que le monde est préprogrammé et que les agents vont réagir de manière totalement routinière aux évolutions de prix. Il est admis que si les prix des biens agricoles baissent les agents vont augmenter leur consommation. Cela n'est pas remis en question. Ce qui l'est, en revanche, c'est

de réduire le marché à ce type d'ajustement. Les agents sont capables d'innovation sur les biens, les modes d'organisation et les institutions. Ils peuvent créer de nouveaux produits d'assurance pour se protéger contre un risque. Ils peuvent découvrir de nouvelles formes d'échange qui viendront modifier les termes des échanges sur les anciens marchés. Il est impossible, pour ces raisons, de faire comme si la libéralisation n'allait pas provoquer une modification de l'ensemble des termes de l'échange sur tous les marchés. Le raisonnement *ceteris paribus* à marché donné n'est pas correct parce que le futur est indéterminé. Dans un monde incertain il est impossible alors logiquement de connaître dans le détail les gains d'une politique de libéralisation des marchés agricoles. On peut proposer un certain nombre de prédictions de principe en décrivant le processus de coordination des actions humaines dans un système incitatif qui respecte les droits de propriété privée et la liberté contractuelle, mais on ne peut pas dire le montant des gains et leur répartition d'une manière exacte et détaillée. C'est, pour ces raisons, qu'il est préférable d'abandonner la vision walrasienne du marché pour évaluer les effets de la libéralisation des échanges sur les marchés agricoles.

Critique de la thèse de l'instabilité endogène des marchés agricoles

Dans le modèle ID, malgré l'introduction d'hypothèses sur l'imperfection des marchés agricoles, le résultat n'est pas totalement défavorable aux marchés. Le modèle ID ne fait que minorer les bienfaits de la libéralisation sans les nier. Pour pouvoir défendre les politiques agricoles des pays développés et leur généralisation aux pays en voie de développement il faut alors contrebalancer la faiblesse des gains par un risque de crise. Les auteurs du modèle ID soutiennent alors que les marchés agricoles ne seraient pas plus stables que les marchés contraints et qu'ils

2. Cf. la page 1.

3. Cf. les pages 22-23.

pourraient, au contraire, faire courir un risque de crise alimentaire grave aux pays les plus pauvres. Le libre-échange pourrait produire des pénuries alimentaires qui, dans le pire des cas, pourraient mener à la guerre et/ou à des révolutions (Gérard *et al.*, 2003)⁴. Le spectre de la grande crise de 1929 est même avancé pour justifier la régulation des marchés agricoles. Cette deuxième étape du raisonnement est fondée sur un raisonnement discursif et des illustrations historiques. Elle ne fait l'objet d'aucun test. Nous concentrons, alors logiquement notre attention sur le raisonnement conduit.

La thèse de l'instabilité endogène des marchés agricoles non contraints

La théorie des conventions renouvelle la théorie des défaillances du marché en soutenant que la forte volatilité des prix agricoles n'est pas liée à des facteurs exogènes comme les aléas climatiques, autrement dit à de simples anticipations sur les quantités et les prix, mais à des phénomènes d'anticipations mimétiques où chaque spéculateur cherche à anticiper les décisions des autres spéculateurs et non les quantités des marchandises mises sur le marché.

Il est admis, tout d'abord, que la libéralisation aura pour effet de mieux gérer les chocs exogènes. Les prix sur les marchés agricoles sont imprévisibles en raison des aléas climatiques. En effet, les producteurs ont peu de chance de connaître à l'avance le prix auquel ils vont vendre leur produit au moment de la récolte ni même leur volume exacte de production. Ce risque exogène semble, cependant, mieux géré sur des marchés libres que sur des marchés contraints, car une bonne récolte en un endroit peut compenser une mauvaise récolte en un autre. Si la libéralisation réduit les risques exogènes l'ouverture des marchés agricoles devrait donc avoir un effet stabilisateur.

Il est soutenu, en revanche, que la principale cause de l'instabilité des marchés n'est pas l'aléa climatique mais le fonctionnement même du marché. Deux arguments sont mobilisés pour expliquer l'imprévisibilité des prix de marché :

- le premier se fonde sur la théorie du chaos. L'imperfection des anticipations et le risque conduisent l'évolution des prix à être chaotique (Piketty et Bousard, 2002)⁵ ;
- le deuxième utilise la théorie des anticipations conventionnelles de l'école française des conventions et se réfère directement à l'article d'Orléan (1989) intitulé « *Comportements mimétiques et diversité des opinions sur les marchés financiers* »⁶. Orléan soutient, après Keynes (1937, 1973) et son chapitre 12 de la *Théorie Générale*, que les marchés sont instables parce que les spéculateurs sont incapables d'anticiper l'évolution des prix futurs. Keynes soutenait que les spéculateurs et les investisseurs étaient incapables de calculer la probabilité de succès de leurs décisions. Ils étaient alors dans leur intérêt de suivre une convention. L'essence de cette convention était que le futur allait reproduire l'état passé des affaires. Tant que les spéculateurs suivent cette convention les marchés sont stables. Dès que la convention devient incertaine, les marchés ont une tendance à l'instabilité et à la mise en place d'évolutions erratiques des cours. L'apport de l'école française des conventions est de mobiliser la théorie des jeux pour analyser les conditions de stabilité des conventions établies sur les marchés (Dupuy, 1989) et formaliser les intuitions de Keynes sur la rumeur et l'idée que les spéculateurs se comportent comme des juges à un concours de beauté (Keynes, 1973)⁷.

5. Voir en particulier la page 7.

6. In *Theory and Decision*, p. 63-92.

7. Dans l'édition 1973, voir les pages 148 à 154 et page 156.

4. In Gérard F., Piketty M.-G., Bousard J.-M. (2003), voir la page 130.

À l'image des marchés financiers, les prix des biens agricoles seraient imprévisibles et les marchés caractérisés par le chaos et le hasard. L'élargissement des marchés agricoles par le libre-échange ne serait pas, pour ces raisons, un facteur de stabilité parce que l'instabilité dépend plus des erreurs d'anticipation sur les prix et du risque ainsi engendré que des chocs climatiques exogènes et objectivement fondés sur les fluctuations des quantités produites. Instituer le libre-échange sans politique agricole ne permettrait pas de stabiliser les prix des biens agricoles et ferait prendre le risque de pénuries alimentaires susceptibles dans certaines conditions de provoquer des émeutes, de l'instabilité politique et des guerres (Gérard *et al.*, *op. cit.*)⁸. La relation pauvreté-libéralisme est ainsi utilisée pour contrecarrer les résultats plutôt favorables à la libéralisation des échanges de modèle comme le modèle australien (SUGABARE) pour le marché du sucre (Piketty et Boussard, 2002)⁹.

Incertitude et ajustement sur les marchés non contraints

Là encore les faits et la théorie remettent en cause ces propositions. L'économétrie des indices de liberté économique montre désormais que la liberté est favorable à la croissance économique (Gwartney, Lawson et Holcombe, 1999). Théoriquement, ensuite, il est difficile de nier que les aléas climatiques et les conventions existent sur les marchés. Les liens entre instabilité des prix agricoles et nécessité d'une politique agricole d'une part et entre convention et déconnection des spéculateurs des marchés réels, d'autre part, ne sont pas en revanche évidents. Il s'agit alors de savoir comment se forment les conventions sur le marché et comment les agents réussissent à gérer l'incertitude. On est désormais dans un monde hors équilibre où la description

du processus prime sur la recherche des états équilibrés. C'est ce processus de coordination en univers incertain que nous allons exposer pour montrer que les conclusions des auteurs du modèle ID et de la théorie des anticipations conventionnelles ne sont pas complètement justes.

L'intérêt de la théorie des anticipations conventionnelles est effectivement de rompre avec la théorie des marchés boursiers efficients initiée par Louis Bachelier (1870-1946) et complètement élaborée par Eugene Fama en 1965 puis par Black et Scholes (prix Nobel d'économie en 1997). Cette théorie s'accorde avec les théories autrichiennes et post-keynésiennes des processus de marché en refusant de penser que sur les marchés les agents se fixent à tout instant la meilleure estimation possible des prix compte tenu des informations disponibles (hypothèse d'efficacité informationnelle des marchés).

Sa première faiblesse est néanmoins de n'expliquer que les valeurs excessives et de ne pas rendre compte du fonctionnement normal du marché. Si on la prenait au pied de la lettre il faudrait, en effet, que le marché fonctionne par grands coups de balancier à la hausse ou la baisse. Or ce n'est pas le cas. L'observation des variations en pourcentage du *Dow Jones* par exemple montre qu'il y a généralement presque autant de variations positives (hausse) que de variations négatives (baisse) et que la volatilité moyenne des variations quotidiennes peut être estimée à environ 1 % (Zajdenweber, 2003)¹⁰. L'observation des prix mondiaux mensuels du sucre blanc sur la période 1800-2000 proposée par Piketty et Boussard (*op. cit.*)¹¹ nous conduit à la même conclusion. Il y a des piques de valeur, mais globalement on constate une certaine stabilité des cours. La fin des années

8. In Gérard F., Piketty M.-G. et Boussard J.-M., 2003, voir page 130.

9. Cf. page 8.

10. Cf. page 19.

11. Cf. page 5.

1990 montre cependant des piques de valeur et rappelle que la régulation du marché du sucre n'a pas permis de réduire la volatilité des prix.

La théorie des anticipations conventionnelles ne rend pas compte, ensuite, de façon précise de la manière dont les spéculateurs prennent conscience de leurs erreurs. On ne voit pas comment les spéculateurs peuvent se tromper dans un monde où ce sont les hommes qui créent le réel. Dans un tel monde, il n'y a pas de référents extérieurs. L'erreur consiste à ne pas croire ce que les autres croient. Si on sort de cette vision autoréférentielle du monde, il est possible que tout le monde croit quelque chose qui n'est pas vrai, au sens où ce que le groupe croit ne correspond pas à la réalité au sens objectif, autrement dit au sens où un objet existe indépendamment de la perception qu'en ont les hommes. Dans un monde où il est rationnel de suivre la convention, autrement dit de ne pas croire ce que l'on voit mais ce que la majorité perçoit, le marché est son propre référent. Si les spéculateurs anticipent une hausse et qu'ils sont unanimement d'accord sur le sens des évolutions futures des prix, ils achètent tous des marchandises afin de les revendre plus tard plus chères. S'ils font tous la même chose, il n'y a aucune raison pour que les prix baissent puisqu'ils achètent des marchandises et que selon la loi de l'offre et de la demande lorsque la demande augmente et que l'offre est constante les prix augmentent (Bibow, Lewis et Runde, 2005)¹².

L'éclatement des bulles spéculatives à l'origine des crises alimentaires et des risques d'instabilité politique ne peut, dans ces conditions, s'expliquer que parce que les spéculateurs prennent conscience que la convention qui fonde leurs anticipations n'est pas bonne. Keynes soutient que la convention entre en crise lorsqu'une information autrefois délaissée prend de l'importance et provoque une

rumeur puis un mouvement de panique. La disparition de la convention rend le marché incontrôlable, ses prix totalement imprévisibles et la crise inéluctable. Personne n'est alors plus en mesure d'anticiper le comportement des autres puisqu'il n'y a plus de convention. La convention étant le seul rempart contre l'incertitude, l'incertitude place le marché dans une situation de chaos. Ce raisonnement oublie cependant deux éléments extrêmement importants.

Ne pas oublier le savoir intersubjectif

Tout d'abord, le raisonnement n'envisage pas le cas fort probable où les spéculateurs anticipent ce que pensent les autres agents et où ce que pensent les autres agents est fondé sur une connaissance des marchés, des firmes, de leurs bilans comptables, de leurs prévisions financières, autrement dit de la valeur fondamentale. Il faut donc supposer que le savoir intersubjectif des agents est fondé sur une connaissance objective des valeurs du marché pour expliquer l'éclatement des bulles spéculatives. Cela permet d'expliquer l'éclatement de la bulle et l'orientation que le marché va prendre une fois la crise passée.

L'éclatement ne débouche pas sur le chaos, mais sur un processus d'imitation des spéculateurs qui ont le mieux anticipé l'avenir. Si des spéculateurs entretiennent artificiellement une hausse des prix malgré l'abondance des marchandises sur le marché ils seront un jour ou l'autre sanctionnés par le niveau de la demande. Les marchés ne peuvent pas indéfiniment jouer contre les consommateurs. Le spéculateur achète aujourd'hui pour vendre plus cher demain. Tout le monde stocke. Les prix montent. Au moment de la vente le risque est qu'il n'y ait pas de débouchés pour tout le monde, d'autant qu'une partie des biens agricoles est périssable. Le risque pour le spéculateur est alors plus grand que celui que prend un spéculateur sur le marché financier. L'absence de débouchés conduit le spéculateur à ne pas

12. Voir en particulier la page 517.

vendre au prix escompté. Il fait des pertes. Les prix sur les marchés peuvent donc s'écarter de la demande mais de manière temporaire. La sanction est toujours donnée par le consommateur qui, par l'intermédiaire des transformateurs et des distributeurs, veillent à ce que les quantités écoulées ne soient jamais très différentes des quantités demandées. Il existe bien un risque de volatilité, mais ce dernier n'est pas un motif conduisant à une crise alimentaire grave et/ou à des crises de régime. Il est globalement supporté par l'ensemble de la filière des transformateurs aux consommateurs finaux.

Ne pas ignorer le rôle des marchés à terme

Ensuite, l'introduction de la figure du spéculateur sur les marchés agricoles permet de ne pas surestimer les conséquences de la volatilité des prix. Le problème n'est pas qu'il y ait de l'incertitude mais de s'assurer qu'il existe un système institutionnel capable de gérer au mieux cette incertitude. Les marchés agricoles obéissent à la loi de l'offre et de la demande. Ces marchés se caractérisent par une forte inélasticité de l'offre et de la demande. Il y a le mur de l'estomac (inélasticité de la demande) et l'inertie de la structure de production. Même si le producteur sait qu'il n'a pas intérêt à produire trop il ne contrôle ni le climat ni les quantités produites par les autres. Il est un preneur de prix. Généralement le problème agricole (*farm problem*) est d'ailleurs défini en ces termes. Les marchandises agricoles ont malgré ce problème été très tôt intégrées sur les marchés. L'objectif des Bourses de commerce, inventées dans le secteur agricole et apparues en Europe au début du XIII^e siècle, était même de faciliter les négociations de produits livrables immédiatement. Progressivement, ces Bourses permirent d'acheter (vendre) aujourd'hui et de livrer (prendre livraison) plus tard (Simon, 1986¹³ ; Habert, 2002). Ces contrats ont même été à

l'origine des marchés à terme. Ils ont permis à des opérateurs d'acheter des biens agricoles à des fermiers à un prix qu'ils espéraient inférieurs aux prix qu'ils pouvaient vendre au moment de la livraison. Ces mêmes opérateurs s'engageaient, ensuite, à livrer leur marchandise au consommateur final. La codification de ce type de contrat et leur uniformisation accéléreront les opérations de couverture. La mise en place progressive d'une Chambre de compensation a ensuite permis de réduire encore un peu plus les risques des intervenants en donnant la possibilité aux opérateurs de déboucler leurs contrats quand ils le désiraient sans être contraints de rechercher ceux avec lesquels ils avaient initialement opéré (Simon, *op. cit.*)¹⁴. Toutes ces institutions avaient (et ont) pour objectif d'offrir une protection contre le risque de prix. La chance des marchés agricoles est, dans ces conditions, de pouvoir être dédoublée par des marchés à terme. Cette possibilité n'est, en effet, offerte qu'aux marchandises homogènes et fongibles (Simon, *op. cit.*). Ces caractéristiques des biens agricoles viennent donc compenser en partie les effets de la rigidité de l'offre sur les prix. Les agriculteurs peuvent se protéger contre la volatilité des prix et stabiliser ainsi leurs anticipations de revenus.

Comme l'admettent, d'ailleurs, Piketty et Boussard (2002)¹⁵, ces marchés permettent aux producteurs de s'assurer contre les fluctuations de prix. Ils relativisent ainsi l'importance de la volatilité des prix pour les producteurs. L'histoire de ces marchés permet, en effet, de montrer assez facilement comment les producteurs ont réussi à transférer les risques sur les négociants et comment ces derniers stabilisent les prix en spéculant. Le spéculateur achète à bas prix en période d'abondance et à haut prix en période de pénurie. Les profits du marchand

13. Cf. page 3.

14. Voir en particulier chapitre 3, page 5, section 3.

15. Cf. page 16.

sont d'autant plus élevés que les prix sont hauts et que la pénurie est grande. Cela explique pourquoi le marchand a souvent été accusé d'affamer le peuple pour ses seuls profits. Un simple raisonnement économique permet cependant de dépasser cette opinion. Si le spéculateur n'avait pas stocké pour vendre plus cher dans le futur, les prix auraient été très bas en période d'abondance et excessivement élevés en période de pénurie. L'absence de stock aurait même amplifié la pénurie et accéléré le moment de la famine véritable. Le rôle du marchand est ainsi de gérer dans le temps les stocks et de mettre sur le marché les quantités nécessaires pour couvrir la demande solvable des agents. S'il veut créer une pénurie artificielle il peut refuser de vendre et attendre une augmentation des prix. Cette attitude n'aura, cependant, l'effet escompté que si les récoltes futures ne sont pas abondantes, car si c'est le cas, c'est l'effet contraire qui se produira. Il vendra à des prix moins élevés et perdra de l'argent. Il n'est pas juste, pour cette raison, de penser que le spéculateur joue contre le consommateur ou le producteur. Il stabilise les prix pour le producteur et endosse le risque d'une baisse des prix parce qu'il anticipe plutôt une hausse. Il stabilise les prix pour les consommateurs parce qu'il gère les stocks de marchandise disponibles dans le temps. Il achète à bas prix pour vendre plus cher en stockant les marchandises entre les deux. Les marchés à terme sont en ce sens une formidable invention institutionnelle pour gérer les risques de prix. Ils assurent aux producteurs de vendre leur production à un prix fixe durant toute la durée du contrat. Ils facilitent ainsi les décisions d'investissement des producteurs et leur permettent d'adapter leurs techniques de production à la hiérarchie des prix relatifs des facteurs. La libéralisation des marchés agricoles devrait donc favoriser le développement des marchés à terme et son mode de gestion de l'incertitude. Les producteurs auront, en effet, intérêt à se protéger de la

volatilité des prix en vendant à terme leurs marchandises. Ils transféreront ainsi le risque sur les spéculateurs.

Une telle perspective conduit alors à s'interroger sur la manière dont les pouvoirs publics préparent la concurrence entre les Bourses de commerce et renforcent ou non les places européennes. Il ne serait pas inutile, en effet, de s'interroger sur les moyens dont dispose l'Union européenne pour favoriser ses places au détriment des places américaines notamment. Elle conduit aussi à rassurer les agents sur la capacité des marchés spéculatifs à gérer l'incertitude et à écarter l'idée que des marchés libres peuvent être à l'origine de crises alimentaires graves ou de crises généralisées à tous les secteurs comme la crise de 1929. Car contrairement à ce que laissent sous-entendre les auteurs du modèle ID, la crise de 1929 n'est pas liée à un dysfonctionnement des marchés, mais à une défaillance institutionnelle (Facchini, 2004).

Conclusion

L'objectif de cet article était de démontrer que logiquement il n'y a pas de raisons suffisantes pour croire que l'existence d'asymétrie d'information, de prix hors équilibre, d'erreurs d'anticipation et de situations incertaines sur les marchés libres menacent les consommateurs de crises alimentaires graves et d'une instabilité ingérable. Dans un monde indéterminé il existe des phénomènes d'apprentissage que personne ne peut anticiper. Ce sont des effets de découverte.

La libéralisation des marchés agricoles en 2013 mettra les agents dans un processus d'apprentissage distinct des marchés contraints. Les valeurs passées issues d'un monde où les agents sont contraints par les décisions publiques ne seront alors d'aucune utilité pour évaluer les valeurs futures dans un monde de marché libre. Il est impossible, en effet, de savoir ce que les entrepreneurs auraient inventé pour résoudre leur

problème de coordination en l'absence de contraintes et d'interventions publiques. Les politiques agricoles ont, en revanche, bloqué l'émergence et le développement de solutions entrepreneuriales. La libéralisation devrait limiter ces barrières légales à l'innovation et donner une plus grande place à une gestion décentralisée des risques. C'est de ces expériences que naissent les solutions entrepreneuriales aux problèmes que tentent de résoudre les politiques agricoles. Ce débat pourrait alors se prolonger par la description du rôle de l'entrepreneur

dans le processus de création de richesse, d'une part, et de coordination de l'offre à la demande, d'autre part¹⁶. ■

16. On peut consulter à ce sujet les ouvrages suivants :
– pour une synthèse des travaux empiriques, D.-B. Audretsch, Max C. Keilback et Erik E. Lehmann, “*Entrepreneurship and Economic Growth*”, Oxford Press, 2006 ;
– et le livre de David A. Harper, “*Foundations of Entrepreneurship and Economic Development*”, Routledge, 2003, 130 p.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Banque Mondiale (2001). *Global Economic Prospects 2002: Making Trade Work for the World's Poor*. Washington D.C.
- Bibow J., Lewis P. and Runde J. (2005). Uncertainty, Conventional Behavior, and Economic Sociology. *The American Journal of Economics and Sociology*, vol. 64, n° 2, avril, p. 507-532.
- Boussard J.-M., Gérard F. et Piketty M.-G. (2005). *Libéraliser l'agriculture mondiale ? Théories, modèles et réalités*, Ed. Cirad, Coéd. Cemagref, Ifremer, Inra.
- Boussard J.-M. (1996). When Risk Generates Chaos. *Journal of Economic Behavior and Organization*, n° 29, p. 433-446.
- Buchanan J. and Tullock G. (1962), *The Calculus of Consent. Logical Foundations of Constitutional Democracy*. Ann Arbor Paperbacks, The University of Michigan Press.
- Demsetz H. (1969). Information and Efficiency: Another Viewpoint. *Journal of Law and Economics*, n° 12, p. 1-22.
- Dupuy J.-P. (1989). Common Knowledge, Common Sense. *Theory and Decision*, n° 27, p. 37- 62.
- Facchini F. (2004). La théorie autrichienne des cycles : une théorie de la récurrence des erreurs collectives d'anticipation. *L'actualité économique*, vol. 80, n° 1, mars, p. 67-94.
- FMI (2002). *Améliorer l'accès au marché : pour une plus grande cohérence entre l'aide et le commerce*. Etude thématique, 21 mars.
- Gérard F., Piketty M.-G. et Boussard J.-M. (2003). Libéralisation des échanges et bien être des populations pauvres. *Notes et études économiques*, n° 19, décembre.
- Gwartney J.-D., Lawson R.-A. and Holcombe R.-G. (1999). Economic Freedom and the Environment for Economic Growth. *Journal of Institutional and Theoretical Economics*, vol. 155, p. 643-663.
- Habert N. (2002). *Les marchés à terme agricole*. Paris, Technosup, Ellipses.
- Keynes J.-M. (1937 ; 1973). The General Theory of Employment, Interest and Money. In « *The Collected Writings* » of John Maynard Keynes, vol. VII, London: Macmillan.
- Laborde D. et Le Cacheux J. (2003). Price and Welfare Effects of Agricultural Liberalization with Imperfect Competition. In *Food Industries and Trade*. La Haye. Sixth Annual Conference on Global Economic Analysis, juin.
- Orléan A. (1989). Comportements mimétiques et diversité des opinions sur les marchés financiers. In Bourguinat H. et Artus P. « *Théorie économique et crises des marchés financiers* ». *Economica*.
- Orléan A. (1989). Mimetic Contagion and Speculative Bubbles. *Theory and Decision*, n° 27, p. 63-92.
- Pelikan P. (2003). Why economic policies need comprehensive evolutionary analysis, in Pelikan P. and Wegner G. (ed.) « *The Evolutionary Analysis of Economic Policy* », Edward Elgar, Cheltenham, UK, Northampton, MA, USA.
- Perrin S. et Filipiak E. (2003). *Agriculture et commerce, quels enjeux pour l'aide au développement ?* Notes et documents, n° 5, novembre, Agence française de développement.
- Piketty M.-G. et Boussard J.-M. (2002). Conséquences possibles de la libéralisation des échanges de sucre : deux modèles et leurs réponses. *Economie rurale*, n° 270, juillet- août.
- Simon Y. (1986). *Bourses de commerce et marchés à terme de marchandises*. Dalloz, Gestion Finances, 3^e ed.
- Tyers K. and Anderson J. (1992). *Disarray in World Food Markets: a quantitative assessment*, Cambridge University Press.
- Zajdenweber D. (2003). La volatilité des cours est-elle irrationnelle. *Sociétal*, n° 40, 2^e trimestre, p. 18-23.